



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Travailleurs du spectacle

Question écrite n° 2924

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande à M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire s'il faut s'attendre à la reconnaissance prochaine du diplôme de technicien du spectacle.

Texte de la réponse

Reponse. - Le titre d'agent technique du spectacle a fait l'objet d'une demande d'homologation émanant de l'association Staff, à Reze (Loire-Atlantique), auprès du ministère de la culture et de la communication, le 18 décembre 1987. Cette demande, instruite par la délégation aux enseignements et aux formations, a été présentée à la commission nationale compétente qui a homologué ce titre au niveau V lors de la session d'automne 1988.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2924

Rubrique : Spectacles

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2631